

BULLETIN D'ADHÉSION

spécial adhésion découverte 2023

Je n'ai jamais été syndiqué(e) au SE-Unsa, je profite de l'adhésion découverte

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Née le :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

Portable :

Adresse mél personnelle :

Département de rattachement :

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

.....

.....

ADHESION SPECIAL AESH

Tarif unique : 15 €

Pour adhérer :

- remplir le bulletin et le mandat SEPA
- nous retourner l'ensemble à tresorerie.21@se-unsa.org ou à la personne avec laquelle vous êtes en contact.

Vous serez prélevé de la somme en 4 mensualités (avril, mai, juin et juillet).

Merci de votre confiance ! A très vite !

SE-Unsa de la Côte d'Or
6 bis, rue Pierre Curie
21000 DIJON

Pas de comité d'entreprise ? Le SE-Unsa vous l'offre



Crédit
d'impôts
66% de votre
cotisation

ADHÉRER !

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs^(*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom^(*) :

Votre Adresse^(*) :

Code postal^(*) :

Ville^(*) :

Pays^(*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN^(*) :

BIC^(*) :

Le^(*) :

Signature^(*) :

À^(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.